

## COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 09/12/2014

Lieu : SALLE DU CONSEIL

**Membres** :

Raphaël CHEVALARD – Brigitte HOOGE – Sylvie LARCHEVEQUE – Stéphane LHUISSIER – Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD – Joël PUJADE - Lysiane PALISSE – Julien LACROIX

**Absent** : Joël PUJADE

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Diffusion** : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 15/12/2014

	<b>COMPTE RENDU (Suite)</b>	Indice : 00  Page : Page 2 sur 4
--	---------------------------------	--

## **ORDRE DU JOUR**

1. Point du budget au 30/11/2014
2. PLU : cahier des charges
3. Décision modificative au budget : correctif sur l'intérêt des emprunts
4. Vœux du Maire, hommage à Lydie SALVAYRE et repas des aînés
5. Changement du nom des rues de Vacaresse et la Combe de Robin
6. Remboursement des frais du coordonnateur communal pour le recensement
7. Questions et informations diverses

## **PREAMBULE**

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Joël PUJADE, absent pour maladie, donne pouvoir à Frédéric PUGNERE.

### **1. POINT DU BUDGET AU 30/11/2014**

Le Maire a présenté le réalisé budgétaire au 30/11/2014. A noter qu'il faudra identifier l'origine de la dépense supplémentaire en eau/assainissement (compte 60611).(action : secrétaire de mairie). Les autres points n'ont pas appelé de remarque particulière, l'avancement budgétaire étant globalement conforme à la prévision.

### **2. PLU : CAHIER DES CHARGES**

La commune a décidé de rédiger elle-même le cahier des charges du PLU pour économie de dépenses. Le cahier des charges, diffusé aux membres du Conseil Municipal la semaine dernière a été approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Précisons que le livre de M Paris a servi à élaborer la partie historique du cahier des charges.

Conformément à la loi ALUR et comme décrit ci-dessous, l'élaboration du PLU devra notamment permettre de densifier la population afin de préserver le milieu naturel (notons que la croissance en milieu rural se situe entre 0,8 et 1,4%/an).

Le Maire a présenté les dernières conclusions du SCOT (il ne s'agit pas encore à ce stade de décisions). D'un point de vue historique, au sein de l'Agglomération du Gard Rhodanien, le territoire a consommé plus de 1450 hectares en 15 ans. Avec la loi ALUR, le territoire se doit à minima de ne consommer que 725 hectares (soit 50% de la superficie consommée dans les 15 dernières années) pour les 15 prochaines années. Sont compris dans cette consommation, le foncier économique, le foncier lié aux équipements culturels, sportifs et de loisirs ainsi que le foncier lié à l'habitat. Une fois pondéré de ces trois catégories, le chiffre à retenir pour l'habitat est de 420 hectares maximum à consommer sur 15 ans pour les 42 communes (230 hectares seront consacrés aux zones économiques et 75 aux autres équipements). Ainsi la consommation foncière liée à l'habitat passera de 85 hectares / an à 28 hectares / an ce qui représente une réduction de 68 %. Ceci est une exigence de la loi, donc non négociable par l'Agglomération du Gard Rhodanien.

### **3. DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative de transfert de 708€ du compte 2315 au compte 1641. Il s'agit de corriger une erreur d'imputation.

	<b>COMPTE RENDU (Suite)</b>	Indice : 00  Page : Page 3 sur 4
--	---------------------------------	--

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative de transfert de 1738€ du compte 60623 au compte 61522. Le transfert concerne la réfection de la peinture de l'école après départ du locataire.

#### **4. VŒUX DU MAIRE, HOMMAGE A LYDIE SALVAYRE ET REPAS DES AINÉS**

Les vœux du maire et l'hommage à Lydie Salvayre auront lieu le 17/01 à partir de 18 heures. Pour l'apéritif, appel sera fait à la Boulangerie de Cavillargues.

Le repas des aînés aura lieu le 24/01 à midi. Le traiteur retenu en 2013 sera sollicité (boucher de Laudun). Une partie du repas sera éventuellement préparé par le Conseil Municipal. Les personnes ne pouvant se déplacer pour force majeure recevront un colis à domicile.

#### **5. CHANGEMENT DU NOM DES RUES DE VACARESSE ET LA COMBE DE ROBIN**

Après débat, la proposition n'est pas retenue en regard des inconvénients qu'elle pourrait présenter même si le véritable nom du quartier traversé par le chemin de Vacaresse est appelé « La combe de Robin ».

#### **6. REMBOURSEMENT DES FRAIS DU COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le remboursement au coordonnateur communal des frais de repas lors de sa formation.

#### **7. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Edito (Bulletin Municipal)  
L'édito du Bulletin Municipal 2014 a été présenté par le maire.
- Charte du Bien vivre au PIN  
Lysiane Palisse a présenté la charte qui a fait l'objet de quelques compléments et sera intégrée au Bulletin Municipal.
- Composition des commissions communales  
La nouvelle composition a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal. Le site internet sera mis à jour.
- Permanence le 31 décembre  
La mairie sera fermée pendant les fêtes mais une permanence sera assurée le 31 décembre pour inscription sur les listes électorales.
- Recensement de la population  
La rémunération de l'agent recenseur, partiellement financé par l'état, est fixée à 1500 €. L'agent recenseur effectuera un stage de formation courant janvier de deux demi-journées. Un coordonnateur adjoint sera désigné.
- Demande de subventions et investissements pour 2015  
Le document a été enrichi. Des subventions seront demandées d'ici la fin de l'année. A noter que le projet présenté pour le parking de la salle des fêtes devra être enrichi pour la prochaine réunion ; dans cette attente aucune subvention ne peut être demandée.
- Elections départementales de Mars 2015  
Elles auront lieu les 22 et 29 mars 2015

	<b>COMPTE RENDU (Suite)</b>	Indice : 00  Page : Page 4 sur 4
--	---------------------------------	--

- Litige entre voisins

Le Maire a présenté le litige opposant deux voisins relatif à une entrée de garage et la procédure de conciliation qu'il a mise en œuvre.

Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Julien LACROIX	
Sylvie LARCHEVEQUE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Mireille ROUZAUD	